fr

Press release | 04.10.2011

Abrogation des permis d'exploration des gaz de schiste

une première victoire citoyenne

La France vient d'annoncer l'abrogation des ses trois principaux permis d'exploration des gaz de schiste C'est une première victoire pour le fort mouvement de citoyens et d'élus d'opposition, même si 61 autres permis d'exploration subsistent en France, utilisant potentiellement des techniques dangereuses pour les sous-sols.

La question de l'exploration des hydrocarbures de roche-mère reste un sujet prégnant dans nombre de pays de l'Union Européenne : la Bulgarie, l'Italie, l'Irlande, l'Espagne, la Pologne, la Suède, l'Allemagne , les Pays-Bas, l'Ecosse ont des projets d'exploration ou d'exploitation.

Le rapport qui vient d'être publié au Parlement européen sur les impacts de l'extraction des gaz et huile de schiste sur l'environnement et la santé humaine souligne les lacunes de la législation communautaire sur le droit minier, la nécessité de prendre en compte l'analyse globale du cycle de vie pour évaluer les bénéfices et couts des techniques d'extraction pour la société. Il conseille en outre l'interdiction des produits chimiques pour la fracturation et la restriction des produits chimiques autorisés.

José Bové, membre du Groupe des Verts/ALE a estimé que,

"L'abrogation des 3 permis français est une victoire pour le fort mouvement social, de citoyens et d'élus, qui s'est mobilisé depuis 9 mois contre les explorations de gaz de schiste. D'autres permis persistent néanmoins, qui sont susceptibles d'utiliser des techniques néfastes pour l'environnement et la santé humaine. Le mouvement d'opposition va donc perdurer. Cette décision arrachée en France, montre aux citoyens des autres pays de l'Union confrontés à des projets similaires, en particulier en Pologne, que les concessions accordées aux pétroliers peuvent être remises en cause. Le saccage des territoires n'est pas une fatalité!

Les hydrocarbures de roche-mère ne doivent plus être considérés comme des ressources disponibles car il n'existe pas de technique d'extraction acceptable. La législation européenne doit être renforcée pour protéger l'eau, les sous-sols et la santé humaine.

L'opacité qui règne dans les processus d'attribution des droits miniers est inadmissible. Les règles de transparence doivent être impérativement transcrites dans tous les pays de l'Union, notamment en France, pour garantir l'information du public.

Face aux défis du réchauffement climatique, les extractions d'énergies fossiles entrainant d'importantes

émissions de gaz-à-effet de serre doivent être bannies. L'avenir repose sur le triptyque efficacité énergétique - sobriété énergétique - énergies renouvelables. La question énergétique doit donc devenir un sujet communautaire."

Michèle Rivasi, membre du Groupe des Verts/ALE commente pour sa part une étude sur les conséquences de l'exploration du gaz de schiste (*) dont il sera question ce mercredi 5 octobre à Bruxelles:

"Cette étude ouvrira, je l'espère, les yeux des parlementaires dévoués au développement de cette énergie, et ils sont nombreux à être menés par un peloton polonais. De par son caractère officiel, elle permet de compléter d'autres études sérieuses déjà parues, à l'instar du rapport du Tyndall Center mettant en évidence le rôle significatif que joueraient les gaz de schiste dans le changement climatique. Aujourd'hui l'argumentaire stigmatisant l'exploitation des gaz de schiste et la fracturation hydraulique est assez développé pour que la Commission prenne les rênes de la nécessaire refonte d'une réglementation inadaptée aux enjeux entourant les gaz de schiste. A défaut de pouvoir imposer des choix énergétiques aux Etats, la Commission doit leur soumettre une régulation cohérente et efficace afin de protéger tant l'environnement que la ressource en eau et la santé des citoyens".

José Bové et **Michèle Rivasi** participeront demain à l'apéritif de presse demain soir au Food and Wine, à Etterbeek, en présence du Professeur **Robert W. Howarth** de l'Université de Cornell, et des députés **Sandrine Bélier**, **Reinhard Bütikofer**, **Bas Eickhout**, **Rebecca Harms**.

(*) **Prof Robert W. Howarth**, Cornell University, auteur d'une étude sur "Greenhouse gas impact of shale gas extraction"

Il est possible de télécharger l'étude à l'adresse suivante:
http://www.sustainablefuture.cornell.edu/news/attachments/Howarth-EtAl-2011.pdf

Quand: Mercredi le 5 octobre à 18h00
Où: Food & Wine, Rue Belliard 181, 1040 Etterbeek - http://bit.ly/pAZzXR

Recommended

Press release

karsten-wurth-unsplash



[Court upholds EU climate rules - EU must now show lead…]

12.11.2026

Opinion

© Christian Kaufmann



Healthy food starts with healthy farming. Europe must …

04.11.2026

Press release

Image by joakant from Pixabay



The World must triple efforts to save nature

29.10.2026

Press release



Conservatives and Social Democrats Put Jobs at Risk

22.10.2026

Responsible MEPs



José Bové

Member



Michèle Rivasi

Member

Please share

- E-Mail